



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité de Pétanque de la Gironde

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
17 rue de la Moulinatte - 33130 BEGLES - Tél 05 56 85 87 18 - Fax 05 56 85 87 24
Mail : cd33@petanque.fr - Site WEB Comité Gironde : www.comitepetanquegironde.fr

2025

BORDEREAU DE DEMANDE DE LICENCES

DISTRICT CASTILLONNAIS

Nom du CLUB :		N° CLUB :	
CATEGORIES	NOMBRE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
BENJAMINS => 2017 et aprèsFMX 12 €	
MINIMES => 2014 à 2016FMX 12 €	
CADETS => 2011 à 2013FMX 12 €	
JUNIORS => 2008 à 2010FMX 12 €	
SENIORS 1966 à 2007 VETERANS à partir de 1965 ET AVANTFMX 40 €	
HANDICAP SENIORS <i>TAUX D'INCAPACITE EGAL OU SUPERIEUR A 80%</i>FMX 12 €	
LICENCE DETERIOREE ou ABSENTE (lors de la reprise)	X 10 €	
DUPLICATA DE LICENCE (après la reprise) gratuit pour les benjamins-minimes-cadets	X 20 €	
Date de la demande :	TOTAL GENERAL :		
<u>Signature CLUB</u>	<u>Signature DISTRICT</u>	Réservé au Comité de la GIRONDE Réceptionné au CD33 le :	

Cette demande devra obligatoirement être accompagnée par le règlement du Total Général.
Le chèque sera libellé à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DE LA GIRONDE